

Politique de protection des données des patients du Centre Hospitalier d'Avignon

Le Centre hospitalier d'Avignon (CHA) accorde une importance primordiale à la protection de vos données. Dans un souci de transparence envers nos utilisateurs, la présente Politique de protection des données vise à vous informer sur les motifs pour lesquels le CHA, en tant que responsable du traitement, traite vos données personnelles, les modalités de leur collecte, vos droits sur ces données et la manière de les exercer.

Sommaire

- 1. Pour quelles raisons le CHA a-t-il besoin de collecter vos données ?**
- 2. Quelles sont les données collectées par le CHA ?**
- 3. Sur quel fondement juridique repose les traitements de vos données ?**
- 4. Combien de temps sont conservées vos données ?**
- 5. Quels sont vos droits et comment les exercer ?**
- 6. Qui a accès à vos données ?**
- 7. Vos données sont-elles transférées hors UE ?**
- 8. Comment le CHA sécurise-t-elle le traitement vos données ?**
- 9. Privacy by Design/by Default**
- 10. Le respect du principe de l'Accountability**

1. Pour quelles raisons le CHA a-t-il besoin de collecter vos données ?

Les données collectées par le CHA sont nécessaires pour répondre aux finalités suivantes :

- Pour vous prendre en charge, depuis la prise de rendez-vous jusqu'à vos consultations, soins et traitements, et éventuellement pour votre hospitalisation et suivi médical.
- Pour répondre aux besoins de santé publique, d'épidémiologie et de qualité des soins.
- Pour assurer la surveillance sanitaire.
- Pour établir des statistiques sur l'activité du CHA.
- Pour mener des recherches cliniques.
- Pour le financement des soins.
- Pour gérer les éventuelles réclamations légales contre le CHA.
- Pour vous envoyer des communications et des informations sur le CHA, comme des confirmations de rendez-vous.
- Pour gérer les demandes liées à vos droits en matière de protection des données (RGPD).
- Pour traiter les plaintes des utilisateurs de nos services.
- Pour assurer la sécurité des personnes et des biens grâce à la vidéoprotection.

De manière générale, le CHA ne traite aucune de vos données pour des raisons qui ne sont pas liées à celles pour lesquelles elles ont été collectées, sauf si vous donnez votre accord préalable.

2. Quelles sont les données collectées par le CHA ?

Le CHA collecte différents types de données personnelles vous concernant, ces données peuvent nous être communiquées directement par nos usagers, ou bien par des organismes tiers (médecins traitants, organismes d'assurance maladie, mutuelles, etc). Mais aussi, ces données peuvent également être collectées directement et automatiquement par le CHA (personnels hospitaliers, télémedecine, télésoins, usage d'outils connectés et vidéo protection).

Nous collectons directement vos données lors de votre prise en charge ou de façon générale, lorsque vous échangez avec le CHA de toute autre manière. Par exemple, nous recueillons des informations telles que votre nom, prénom, pièce d'identité, numéro de sécurité sociale, numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse postale, profession, moyens de paiement, informations médicales (diagnostics, traitements, antécédents médicaux, résultats d'examens), photos ou vidéos, données génétiques, informations sur votre vie privée (personne de confiance, personne à contacter en cas d'urgence) et d'autres données sensibles (données génétiques, données biométriques, données relatives à votre vie sexuelle, etc).

Nous avons besoin de votre accord pour partager vos informations personnelles, sauf en cas de sauvegarde de vos intérêts vitaux. Néanmoins, certaines informations sont indispensables pour que le CHA puisse répondre à vos besoins. Ces informations sont signalées par un astérisque. Sans elles, nous ne pourrions pas traiter votre demande.

3. Sur quel fondement juridique reposent les traitements de vos données ?

Le CHA collecte vos données à caractère personnel pour les finalités décrites au point 1 de la présente Politique. Dans tous les cas, le CHA collecte vos données à caractère personnel et vos données de santé, uniquement lorsque leur collecte et leur traitement reposent sur l'un des fondements juridiques prévus à l'article 6 du RGPD tels que :

- L'exécution des relations contractuelles avec le CHA
- Le respect d'une obligation légale à laquelle est soumis le CHA
- La sauvegarde des intérêt vitaux de nos usagers
- L'intérêt public et notre mission de santé publique
- Le consentement de nos usagers
- Les intérêts légitimes du CHA
- La constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice
- Les diagnostics médicaux, la prise en charge, etc.

4. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données sont conservées par le CHA pendant le temps nécessaire à la réalisation des finalités visées au point 1 de notre politique, et majorées des délais légaux de prescription.

- **En matière de prise en charge des patients** : le CHA est autorisé à conserver le dossier médical du patient, sauf exceptions spécifiées dans l'Article R1112-7 du Code de la santé publique. Ce dossier est conservé pendant toute la durée de la prise en charge opérationnelle du patient, puis pour une période supplémentaire de 20 ans à partir de la date du dernier séjour ou de la dernière consultation externe du patient dans l'établissement. Parallèlement, le dossier médical partagé demeure accessible pendant toute la durée d'utilisation par le patient, et est conservé pendant 10 ans à compter de sa clôture.
- **En matière de vigilances sanitaires** : les données seront conservées pendant la durée d'utilisation courante. En l'absence de précision légale ou réglementaire, elles ne peuvent en principe être conservées au-delà d'une période de 70 ans à compter de la date du retrait sur le marché du médicament, du dispositif ou du produit.
- **En matière de réalisation des statistiques** : les données sont rendues anonymes et par conséquent, non-identifiante, de ce fait, aucune durée de conservation légale n'est prévue pour ce type de données.

- **En matière de recherche clinique** : les données pourront être conservées jusqu'à la mise sur le marché du produit étudié ou jusqu'à deux ans après la dernière publication des résultats de la recherche. En cas d'absence de publication, elles seront conservées jusqu'à la signature du rapport final de la recherche. Par la suite, elles seront archivées sur support papier ou informatique conformément à la réglementation en vigueur, soit pour une durée de 15 ans.
- **En matière de financement des soins**, les données personnelles seront conservées pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.
- **En matière d'établissement, d'exercice ou la défense de réclamations légales contre le CHA** les données personnelles seront conservées pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.
- **En matière de gestion des demandes d'exercice des droits RGPD**, les données seront conservées le temps de l'instruction de votre demande, puis archivées conformément aux délais de prescription en vigueur (5 ans).
- **En matière de vidéoprotection**, les images seront conservées pendant une période maximale de 30 jours avec un accès limité aux seules personnes habilitées. Ces données seront utilisées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Pour de plus informations à ce sujet, vous pouvez vous rapprocher du Délégué à la Protection des Données du Centre Hospitalier d'Avignon à l'adresse mail suivante : dpo@ch-avignon.fr

5. Quels sont vos droits et comment les exercer ?

En votre qualité de personne concernée pas nos traitements de données, vous disposez de droits sur vos données personnelles, tels que :

- Le droit d'information sur les traitements de données personnelles vous concernant
- Le droit d'accès à vos données traitées par le CHA
- Le droit de rectification de vos données traitées par le CHA
- Le droit à l'effacement de vos données traitées par le CHA, sauf dispositions contraires
- Le droit à la portabilité de vos données traitées par le CHA
- Le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles, sauf disposition contraires
- Le droit à la limitation du traitement de vos données
- Le droit de retirer votre consentement au traitement de vos données, lorsque celui-ci est nécessaire
- Le droit de donner des directives post mortem sur la gestion de vos données après votre décès
- Le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Dès lors, le CHA, en tant que responsable de traitement de vos données personnelles, s'engage à garantir ces droits à votre demande, et ce, dans les plus brefs délais. Pour exercer l'un de vos droits, vous pouvez :

Adresser votre demande auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) du Centre Hospitalier d'Avignon à : dpo@ch-avignon.fr ou par voie postale : Délégué à la Protection des Données – Centre Hospitalier d'Avignon – 305 rue Raoul Follereau 84902 Avignon Cedex 9.

Toute demande doit préciser, en objet, le motif de la demande (exercice du droit d'accès, d'opposition, etc.). La demande doit également être accompagnée d'un justificatif d'identité (par exemple, un numéro patient) et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

Le CHA vous adressera sa réponse dans un délai maximum d'un (1) mois, à compter de la date de réception de votre demande. Ce délai peut toutefois être prolongé de deux (2) mois en raison de la complexité et du nombre de demandes.

Si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés ou que la protection de vos données n'est pas assurée conformément au RGPD, vous pouvez, à tout moment, introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente (en France, la CNIL), directement sur le Site de la CNIL ou par voie postale à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

6. Qui a accès à vos données ?

Le CHA est habilité à transmettre vos données à certaines entités lorsque cela est nécessaire pour répondre aux finalités de nos traitements. Les entités concernées et destinataires de vos données sont les suivantes :

- Les membres du personnel hospitalier de notre établissement, conformément au secret professionnel tel que défini par l'Article L1110-12 du Code de la santé publique.
- Les laboratoires de recherche du CHA et ses partenaires.
- Les Autorités habilitées, notamment le Trésor Public, l'Assurance Maladie obligatoire et complémentaire, l'Agence Régionale de Santé, le Ministère chargé de la Santé, les Commissaires aux comptes et les Institutions judiciaires.
- Les prestataires de services agissant pour le compte du CHA, dans le respect du RGPD et des termes des contrats de sous-traitance.

7. Vos données sont-elles transférées hors UE ?

Vos données sont hébergées sur des serveurs sécurisés appartenant au Centre Hospitalier d'Avignon, certifiée Hébergeur de Données de Santé. En ce qui concerne nos sous-traitants et partenaires, le plus souvent, les données sont hébergées au sein de l'Union Européenne (UE) et de l'Espace Economique Européen (EEE). Néanmoins, si vos données venaient à être transférées en dehors de ces zones, par le biais de nos sous-traitants et partenaires, nous veillerions à ce que ces derniers respectent strictement les règles relatives à la protection des données personnelles en vigueur. Notre priorité est de garantir la sécurité et la confidentialité de vos données, quel que soit leur emplacement de stockage.

8. Comment le CHA assure-t-il la sécurisation des traitements de vos données ?

Le CHA met en place des mesures rigoureuses pour garantir la sécurité et la confidentialité de vos données tout au long de leur collecte, de leur traitement et de leur transfert.

Nos infrastructures sont sécurisées contre les logiciels malveillants, et l'accès à nos serveurs est strictement contrôlé. Nos équipes informatiques effectuent régulièrement des tests d'intrusion, des audits de sécurité et des sauvegardes avec des tests de restauration pour assurer la protection de vos données.

Lorsque nous faisons appel à des prestataires pour le traitement de certaines données, nous nous assurons qu'ils offrent des garanties suffisantes en matière de protection des données personnelles. Tous nos sous-traitants et prestataires doivent également signer des accords de confidentialité conformes à la réglementation européenne.

En cas de violation de la sécurité de vos données, nous nous engageons à vous informer de l'incident et à prendre des mesures correctives pour préserver l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité de vos données personnelles. Pour ce faire, nous nous engageons également à :

- Informer et notifier l'autorité de contrôle (CNIL) dans un délai de 72h à partir du moment où la violation a été constatée ;
- Informer les personnes concernées dans les plus brefs délais.

Pour autant, et conformément à la réglementation en vigueur, le CHA n'est pas tenu de vous informer d'une violation de données à caractère personnel dans les cas suivants :

- Vos données personnelles sont protégées par des mesures les rendant incompréhensibles pour toute personne qui n'est pas autorisée à y avoir accès, notamment par le biais de combinaisons de chiffrement ;
- Des mesures ont été prises afin que le risque ne soit plus susceptible de se matérialiser ;
- Cette communication exige pour le CHA, des efforts disproportionnés, ne disposant notamment d'aucun élément permettant de vous contacter pour vous en informer.

9. Privacy by Design/by Default

Le CHA s'engage à intégrer la protection des données personnelles dès la conception de tout projet, service ou outil impliquant de telles données. Cela inclut la mise en place de processus visant à minimiser les données personnelles collectées, à limiter les finalités de leur collecte, ainsi qu'à garantir leur intégrité et leur confidentialité. De plus, nous nous engageons à limiter la durée de conservation de ces données.

10. Le respect du principe d'Accountability

Afin de respecter le principe d'Accountability (responsabilité), le CHA:

- Met en place des procédures internes pour garantir le respect du règlement (telles que des chartes informatiques et de protection des données, des procédures pour gérer les violations de données, etc.) ;
- Tient un registre de tous les traitements effectués sous sa responsabilité ou celle de ses sous-traitants, incluant des accords de confidentialité, des politiques de sécurité et des procédures pour gérer les demandes d'accès, de correction ou d'opposition ;
- Effectue des analyses d'impact (PIA) pour évaluer les risques pour les droits et libertés des personnes concernées par certains traitements.

L'objectif est de disposer d'une documentation complète qui prouve en permanence que le CHA respecte les règles relatives à la protection des données.

Enfin, de manière générale, pour toute question relative à la présente politique de protection des données ou pour toute demande relative à la gestion de vos données personnelles par le CHA, vous pouvez adresser votre demande par email ou par courrier, auprès du DPO du CHA (cf. 5 de cette politique).